

Moniteur d'atelier en milieu de travail protégé

RNCP32139 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	332
Formacode(s)	44057, 44024
Code(s) ROME	K1207, K1203
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/01/2024

Certificateur(s)

NEXEM · SIRET : 81766465900015

FEDER HOSPITALIER ASSIST PRIVE · SIRET : 77566620900058

Partenaires habilités

50 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 50 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ACCES A L' EMPLOI	82436343600208	Former et organiser l'évaluation
AFPA ACCES A L' EMPLOI	82436343600505	Former et organiser l'évaluation
AFPA ACCES A L' EMPLOI	82436343600745	Former et organiser l'évaluation
AFPA ACCES A L' EMPLOI	82436343601073	Former et organiser l'évaluation
AFPA ACCES A L' EMPLOI	82436343601131	Former et organiser l'évaluation
AFPA ACCES A L' EMPLOI	82436343601149	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800087	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800095	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800111	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 50 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp32139-moniteur-d-atelier-en-milieu-de-travail-protège/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

De manière synthétique, les activités du moniteur d'atelier s'articulent autour de trois grands axes :

- L'accompagnement des travailleurs handicapés au sein d'une équipe pluri-professionnelle,
- L'animation et l'organisation de la production de biens ou de services,
- La gestion et le développement des compétences individuelles.

Le Moniteur d'Atelier doit en permanence assurer ces trois composantes de son activité en les maintenant en équilibre, tout en tenant compte des aléas du quotidien.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Bloc de compétences 1 - Accompagner les personnes accueillies dans l'atelier, au sein d'une équipe pluri-professionnelle.

- Participer à la préparation de la personne accueillie dans l'établissement ; l'accueillir, instaurer la relation, en lui donnant les repères nécessaires et en prenant compte sa situation particulière et les procédures de l'établissement.
- Accueillir les personnes chaque jour, instaurer et maintenir une relation de confiance, être vigilant en repérant les signes révélateurs de leurs situations particulières et en adaptant l'accompagnement ainsi que le déroulement de la journée en conséquence.
- Favoriser l'expression des personnes et identifier leurs besoins et recueillir leurs attentes en matière professionnelle et personnelle, avec une posture éthique et professionnelle.
- Prévenir et gérer les situations de crise ou de conflit, par un comportement adapté et un recours approprié aux ressources et au règlement de l'établissement.
- Favoriser l'avancement des projets personnalisés par l'écoute, la reformulation, la capacité de proposition, le dialogue avec la personne et l'équipe pluri professionnelle.
- Accompagner la réalisation du projet par les personnes accueillies, l'analyser, la communiquer aux parties prenantes de façon écrite et/ou orale.
- Proposer des mesures d'adaptation et participer à leur évaluation.
- Construire et maintenir des relations de travail régulières et productives avec l'ensemble de l'équipe pluri-professionnelle de l'établissement et des acteurs concernés (institutions, famille...), dans la limite de son champ d'intervention, et selon les règles déontologiques.

Bloc de compétences 2 - Animer, organiser et gérer la production ou les prestations de service d'une équipe dans la structure et/ou hors les murs.

- Appliquer et faire respecter les consignes de sécurité, d'hygiène dans l'atelier ou le service, dans l'établissement, à l'extérieur et/ou hors les murs, en respectant les règles propres à chaque activité et les règlements spécifiques aux lieux de travail, dans le cadre d'une démarche de prévention.
- Instaurer une dynamique d'équipe qui permette d'impliquer chaque personne accueillie dans le travail et la qualité de celui-ci.
- Le cas échéant, conduire une équipe à l'extérieur et « hors les murs ».
- Organiser la production / le service en fonction des compétences, de la situation et des projets personnalisés des membres de l'équipe compte tenu des contraintes économiques (coût de revient défini, délais, qualité...)
- Adapter l'ergonomie du poste de travail (rythme, environnement...) en fonction de la situation des individus et du collectif de travail
- Organiser et planifier la production ou le service en fonction de la commande du client, rendre disponibles les outils, les machines et consommables nécessaires, dans le respect des couts et délais.
- Réguler et adapter l'organisation de la production en fonction des événements et aléas éventuels, alerter en cas de besoin.

- Mettre en place et faire vivre une approche qualité.
- Construire et maintenir des relations et échanges professionnels réguliers et productifs (écrits et oraux) avec les acteurs de la production internes et externes (client et fournisseur).

Bloc de compétences 3 - Gérer, développer les compétences individuelles et participer à leur évaluation.

- Evaluer les besoins de formation ou d'activité formatrice, à partir des savoir-faire des personnes et de leur projet personnalisé.
- Définir et mettre en œuvre les parcours et séquences de formation interne correspondants aux objectifs définis, avec des méthodes adaptées.
- Accompagner les démarches pour le développement et la reconnaissance des compétences des personnes accueillies, en lien avec l'équipe pluri professionnelle et les partenaires.

Blocs de compétences

RNCP32139BC01 — Accompagner les personnes accueillies dans l'atelier, au sein d'une équipe pluri-professionnelle.

LISTE DE COMPÉTENCES

L'évaluation des compétences se fait à partir :

.

de la rédaction d'un écrit support portant sur des situations particulières en lien avec les compétences des trois blocs

;

.

d'un entretien d'une durée de 75 minutes au cours duquel le candidat,

- présente son parcours, ses activités au sein de son établissement,
- explicite les situations choisies à l'écrit,
- échange avec le jury autour d'un questionnement apporté par le jury, pour éclairer l'ensemble des compétences attendues du métier.

RNCP32139BC02 — Gérer, développer les compétences individuelles et participer à leur évaluation.

LISTE DE COMPÉTENCES

L'évaluation des compétences se fait à partir :

.

de la rédaction d'un écrit support portant sur des situations particulières en lien avec les compétences des trois blocs

;

.

d'un entretien d'une durée de 75 minutes au cours duquel le candidat,

- présente son parcours, ses activités au sein de son établissement,
- explicite les situations choisies à l'écrit,
- échange avec le jury autour d'un questionnement apporté par le jury, pour éclairer l'ensemble des compétences attendues du métier.

RNCP32139BC03 — Animer, organiser et gérer la production ou les prestations de service d'une équipe dans la structure et/ou hors les murs.

LISTE DE COMPÉTENCES

L'évaluation des compétences se fait à partir :

.

de la rédaction d'un écrit support portant sur des situations particulières en lien avec les compétences des trois blocs

;

.

d'un entretien d'une durée de 75 minutes au cours duquel le candidat,

- présente son parcours, ses activités au sein de son établissement,
- explicite les situations choisies à l'écrit,
- échange avec le jury autour d'un questionnement apporté par le jury, pour éclairer l'ensemble des compétences attendues du métier.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur médico-social, et plus particulièrement le secteur du travail protégé.

Secteur social, et plus particulièrement le secteur de l'insertion.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Moniteur d'atelier

Moniteur d'atelier principal

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	1 850 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (34 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	23 920
Jugés difficiles à recruter	51 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Qualité du (de la) président(e) du jury : président de la CPNE-FP.

Mode de désignation : conformément à l'accord sur la formation professionnelle dans la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif du 7 mai 2015.

Nombre de personnes composant le jury : selon la composition de la CPNE-FP réunie en plénière.

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 50%

Répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : 50/50

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Qualité du (de la) président(e) du jury : président de la CPNE-FP. Mode de désignation : conformément à l'accord sur la formation professionnelle dans la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif du 7 mai 2015. Nombre de personnes composant le jury : selon la composition de la CPNE-FP réunie en plénière.

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 50%

Répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : 50/50

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Qualité du (de la) président(e) du jury : président de la CPNE-FP.

Mode de désignation : conformément à l'accord sur la formation professionnelle dans la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif du 7 mai 2015.

Nombre de personnes composant le jury : selon la composition de la CPNE-FP réunie en plénière.

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 50%

Répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : 50/50

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 460 €
Selon la branche	7 337 € – 8 303 €
Prise en charge	Branches concernées
7 460 €	Valeur par défaut · 211 branches
8 303 €	CPNE-FP du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales privé à but non lucratif
7 337 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	04/01/2024
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP39099

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.opco-sante.fr/prehome>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/32139/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	2
Organismes gestionnaires (CFA)	2
Organismes formateurs	2
Régions couvertes	1

Départements couverts	2
Organismes certifiés Qualiopi	2
Sessions	de 09/2025 à 10/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	145
Parcours menés à terme	114
Taux d'achèvement	79 %
Période	03/2022 – 12/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	322
Montant total engagé	1 297 496 €
Coût moyen par dossier	4 029 €
Durée moyenne	1128 h
Période	02/2020 – 12/2023
France compétences	52 %
France Travail	42 %
Reste à charge titulaire	3 %
Entreprise	3 %
OPCO	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.